

Pertuis

Pellenc : Une vitrine pour l'industrie du futur



Misant perpétuellement sur l'innovation, l'entreprise vauclusienne a mis en place une ligne de production récompensée par le label 'Vitrines industrie du futur' de l'Alliance industrie du futur.

Le groupe Pellenc vient d'obtenir le label 'Vitrines industrie du futur' octroyé par l'Alliance industrie du futur (AIF). Cette distinction décernée par ce regroupement d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales récompense la transformation de l'usine de Pertuis du constructeur vauclusien d'équipements pour l'agriculture spécialisée et les espaces verts. Pour cela, Pellenc a mis en place une ligne de production innovante axée notamment sur un désencombrement des postes de travail, une simplification des espaces de production, une digitalisation pour assurer un meilleur suivi de l'activité de production ainsi que l'aménagement visuel des

ateliers pour afficher l'état d'avancement et ainsi mieux renseigner sur le cadencement de la production. Autant d'initiatives qui permettent désormais de faciliter et de réduire de manière significative le temps de production. L'objectif étant d'accompagner la compétitivité et la productivité de l'entreprise et aussi de faire gagner les salariés en agilité et en confort de travail.

« La transformation du site de Pertuis a non seulement permis d'accroître la capacité et la flexibilité industrielle du groupe Pellenc mais aussi d'améliorer la compétitivité de son offre en valorisant un savoir-faire français, symbole d'excellence industrielle et source d'emplois équivalente à +7 % par an », se félicite Pierre-Antoine Barre, Responsable 'Méthodes Industrialisation' et porteur du projet de labellisation.

■ Premiers résultats

A ce jour, la transformation de l'usine a déjà porté ses fruits. Alors que les temps de montage ont été réduits de manière significative, les

taux de service observés dans les ateliers se sont nettement améliorés. Les surfaces d'implantation des lignes de production sont aussi très largement optimisées. De leur côté, les équipes concernées se sentent mieux préparées et formées aux différentes étapes de production.

« Les changements dans l'usine ont permis de réduire les déplacements et les mouvements, explique Aurélien Blanc, assistant technique de l'atelier outils électroportatifs. Ils sont un vrai gain en ergonomie, en productivité et en qualité de travail. »

Les nouveaux aménagements ont ainsi particulièrement bénéficié aux opérateurs, pouvant être jusqu'à 60 à travailler simultanément en haute saison, en augmentant leur niveau de sécurité et en optimisant l'ergonomie des postes de travail.

De quoi permettre d'accompagner au mieux la forte croissance de ce groupe créé en 1973 dont le chiffre d'affaires à presque doublé en cinq ans. Aujourd'hui, les 1 500 salariés (dont 142 ingénieurs) réalisent un chiffre d'affaires de 254 M€ dont 62,8 % à l'export. Pour en arriver là, les 18 filiales et les sept sites industriels du groupe vauclusien jouent à fond la carte de l'innovation. Ainsi, depuis sa création l'entreprise fondée par Roger Pellenc, l'actuel maire de Pertuis, a déposé 1 081 brevets et investi 13,5 M€ en R&D (Recherche et développement) rien qu'en 2017.

Une logique d'amélioration continue que le groupe entend poursuivre cette année avec la mise en place de nouveaux systèmes de visualisation et d'automatisation des flux grâce aux AGV (Automated guided vehicles) ainsi qu'un large plan de formation.

L.G.

Carpentras

■ L'accompagnement entrepreneurial

La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse propose une formation sur 'Soyez bien accompagné pour mieux piloter votre entreprise !' Cette réunion, animée par Grand Delta Angels, le réseau Bras droits des dirigeants et la structure Adinvest international, mettra particulièrement l'accent sur le financement de projet, le mentoring et la stratégie de prise de valeur, ainsi que le développement du chiffre d'affaires via une stratégie commerciale externalisée.

Jeudi 12 avril à 8h45. Cabinet SREC Baker Tilly, 9, rue Marie-Thérèse Chalon à Carpentras. Contact : Laure Fulgini, conseiller entreprise. 04 90 13 86 42. lfulgini@vaucluse.cci.fr

Formation

■ Fonctionnement du comité social et économique

Le cabinet avignonnais Axio organise une journée de formation dans le cadre des ateliers du droit. Le thème abordé est le 'Fonctionnement du comité social et économique' (CSE). Les intervenants lors de cette formation sont les Avocats du cabinet Axio ainsi que Maître Claire Denis du cabinet Voyant-Denis à Avignon. Au final, cette formation doit permettre de cerner le cadre juridique et les attributions des institutions représentatives du personnel, comprendre les rôles et les prérogatives des instances, organiser la mise en place et les processus de travail du nouveau CSE, maîtriser les obligations de l'employeur, identifier et tirer profit des nouvelles règles de négociation dans l'entreprise, accompagner les managers au quotidien dans la gestion et l'animation des instances ainsi que de garantir l'exercice des mandats et maîtriser le risque juridique

Vendredi 20 avril. 8h30 à 12h30 et 14h à 17h. 650€ HT (nombre de places limité). 10, avenue de la Poulasse. Avignon. www.axio-avocat.fr

The bridge

■ Partenariat avec KissKissBankBank

The Bridge, accélérateur avignonnais de startups issues du label French Tech Culture (Numérique et culture) vient de passer un partenariat avec le leader européen du crowdfunding : KissKissBankBank. En pratique, ce nouveau partenariat vise à valoriser l'entrepreneuriat innovant régional et national, qui s'articule autour de la mise en place de workshops thématiques, d'accompagnement personnalisé et de 'mentoring' individualisé. Chacun des deux partenaires offre son savoir-faire et son expertise aux entrepreneurs et porteurs de projets sélectionnés, en amont, pour leur fort potentiel de croissance. En s'entourant d'un tel partenaire, The Bridge renforce son écosystème régional et offre à ses startups un nouvel outil. « Ce partenariat avec KissKissBankBank permet à nos startups locales de bénéficier des mêmes outils innovants que celles des plus grandes villes, remarque Roch Giraud, directeur opérationnel de The Bridge. Cela met en lumière les talents de la région et favorise son développement économique. »

« Depuis le lancement de KissKissBankBank en Provence-Alpes-Côte d'Azur, souligne Fanny Havas, responsable du développement en Paca de KissKissBankBank, en 2011, 2 000 projets ont été financés par 76 000 contributeurs. Au total, environ 5 M€ ont été levés. »

The Bridge et KissKissBankBank œuvraient déjà ensemble depuis deux ans. Les deux sociétés spécialisées dans les projets innovants, ont décidé de s'unir autour d'un partenariat pour donner davantage de force aux entrepreneurs qu'elles soutiennent.

CPME 84

■ Réponse électronique aux marchés publics

La Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse (CPME 84) organise un petit-déjeuner sur le thème : 'TPE-PME (Très petite et moyenne entreprise) et réponse électronique aux marchés publics : les échéances approchent'. Jusqu'à présent limitée à la seule volonté des opérateurs économiques, la réponse électronique va devenir une obligation à part entière, pour les marchés publics, lancée à compter du 1^{er} octobre prochain et applicable à toutes les procédures, y compris aux MAPA (Marché à procédure adaptée). Depuis le 1^{er} avril, les opérateurs économiques ont la possibilité de transmettre leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen électronique (E-dume). Ensuite, dès le 1^{er} octobre, les acheteurs auront l'obligation de mettre à disposition, gratuitement sur leur profil acheteur, l'ensemble des documents de la consultation. Cette nouvelle échéance implique une connaissance parfaite de la réglementation en vigueur pour les TPE-PME et des risques susceptibles de survenir lors de la dématérialisation d'une procédure. Maître Eric Lanzarone, avocat spécialisé en droit public, des affaires et droit public économique, consultant achat, et spécialiste de l'accompagnement des TPE-PME dans les appels d'offres, abordera le cadre réglementaire de la dématérialisation des procédures ; la mise à disposition du dossier de consultation des entreprises (DCE) ; la transmission des candidatures et des offres par voie électronique par l'entreprise, et la nécessité d'une signature électronique.

Mardi 17 avril. 8h30 à 10h30. Inscription obligatoire. Campus de la CCI de Vaucluse. Allée des Fenaisons. Avignon. 04 90 14 90 90. contact@cgpme84.fr

LABEL

Accompagner la modernisation des PMI

Responsable de la labellisation de projets 'Vitrines industrie du futur', l'Alliance industrie du futur (AIF) a vu le jour en 2015. Son rôle : accompagner les entreprises françaises et notamment les PMI (Petites et moyennes industries) dans la modernisation de leurs outils industriels et la transformation de leur modèle économique par les technologies nouvelles, digitales et non digitales. L'objectif est « de repositionner l'industrie française au centre du développement économique du pays, ce qui passe par une amélioration de la compétitivité de ces entreprises. » Pour cela, elle décerne un label à la visibilité nationale et mondiale aux entreprises distinguées. Localement, avant Pellenc à Pertuis, l'AIF a ainsi déjà labellisé un Simulateur de travail en boîte à gants (Sibag) utilisé par le site gardois Melox d'Orano (anciennement Areva) à Marcoule.